

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nous vous invitons à prendre connaissance des nos conditions générales de vente afin de pouvoir bénéficier des prestations dans le cadre de votre séjour. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée.

Le client jouira des lieux et du mobilier en bon père de famille. Il doit prendre connaissance du Règlement Intérieur et s'engage à le respecter et le faire respecter à toutes les personnes qui séjournent ou en visite sur le bien loué. L'accès au camping se fait par le port impératif et permanent d'un bracelet d'accès au poignet.

1-La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception du versement demandé (acompte + frais de dossier) et du contrat en double exemplaire (le double du contrat validé par nos soins vous sera retourné) ou par la réservation en ligne sur notre site www.uronea.com. La location est nominative, strictement personnelle et non cessible.

La direction se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout contrat sans explication.

Les souhaits émis par le locataire lors de la réservation seront étudiés au mieux dans la limite des disponibilités. Aucun emplacement ne pourra être garanti.

Les mineurs non accompagnés des parents ne sont pas acceptés. Les décharges parentales ne sont pas acceptées.

2- Les réservations doivent se présenter avant 20 h en haute saison et 19 h en basse saison. (Si le locataire ne peut respecter cet horaire, il vaudra bien en informer la réception par téléphone ou par mail en temps utile).

Dans le cas où il doit différer sa date d'arrivée, seul son message écrit sera admis (les messages téléphoniques ne sont pas pris en considération) sans quoi la location ou l'emplacement devient disponible 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location ; l'acompte et les frais de dossier restent acquis par la direction.

3- Vous serez tenu au règlement intégral du solde de vos frais de séjour, le jour de votre arrivée, votre durée de séjour étant celle pour laquelle vous vous êtes engagés. Aucune réduction ne sera consentie en cas de départ anticipé ou d'arrivée tardive.

Une diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation de séjour. Une augmentation de la durée du séjour ou du nombre de personnes sera réalisée en fonction des disponibilités et selon les tarifs en vigueur. Des modifications de votre réservation peuvent être demandées par écrit ou par mail sous réserve des disponibilités. Seules les personnes inscrites sur le contrat de réservation seront admises au sein du camping.

La Direction se réserve le droit d'annuler le contrat en cas de changement de dates, du nombre de participants, de l'identité des participants sans aucun remboursement.

Le règlement du solde du séjour pourra s'effectuer par chèque, CB, espèces, chèques vacances.

4- Toute annulation doit nous parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception.

5- Conditions d'annulation du contrat :

A- En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, l'acompte vous sera remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

B -En cas d'annulation du fait du client :

1B : En cas de fermeture des frontières, de mise en quarantaine à l'arrivée du client ou au retour du client dans son pays, de limitation de déplacement, de confinement de la région du client, vous bénéficiez du report total des sommes versées sous forme d'un bon à valoir sur présentation d'un justificatif officiel. Ce bon à valoir est non remboursable, non cessible, et est valable sur l'année N ou N+1.

2B : pour toute autre motif que 1 B, plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, il vous sera retenu les frais de dossier et demandé 25% du montant total du séjour réservé.

Moins de 31 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous êtes pas présentés à cette date, il vous sera retenu les frais de dossier et le montant total du séjour sera exigé.

6- Une assurance « annulation » peut être souscrite dans votre contrat de location. Cette assurance vous rembourse le dédit que vous êtes obligés de verser en cas d'annulation de votre séjour, calculé selon nos conditions de location, et les clauses de cette assurance (voir fiche IPID et CGV sur le site internet www.uronea.com).

Nous vous conseillons fortement de souscrire cette assurance couvrant notamment les risques liés au Covid-19 (quarantaine, test positif, réquisition par les autorités...) pour la sérénité de vos vacances. Aucun remboursement ne sera effectué sans souscription de l'assurance « annulation ».

7- Il appartient au campeur de s'assurer, le camping déclinant toute responsabilité en cas de bris de glace, de vol, incendie, intempérie, etc.... relevant de la responsabilité du campeur.

8- Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez obligatoirement nous adresser votre demande par mail ou par écrit. Elle sera étudiée pour acceptation ou refus

9- Le camping Ur-Onéa propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping Ur-Onéa se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

10- Les prix indiqués sont valables pour la saison en cours. Ils correspondent à une nuit pour les emplacements ou à une semaine pour les locatifs (tarifs à la semaine sauf pour les courts-séjours dans le cadre d'une tarification à la nuit). Ils sont susceptibles d'évoluer au cours de la saison et ceux en vigueur sont sur le site internet.

Le montant de la taxe de séjour peut être modifié sans préavis par la commune.

11 - Conditions particulières pour les emplacements :

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

Un acompte de 25% du montant du séjour + 20 € de frais de dossier.

Le solde est à régler le jour de l'arrivée.

Une caution de 20 € vous sera demandée pour la carte magnétique d'accès au camping. Elle vous sera restituée au moment du départ. Jour d'arrivée libre de 12h à 20h. Départ entre 7h30 et 12h, aucun départ la nuit. Séjour minimum d'une semaine, 6 personnes maximum par emplacement.

Animaux autorisés en laisse, tatoués et vaccinés. (Présentation du Carnet de vaccination obligatoire). Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits. Supplément pour le second véhicule garé sur l'emplacement ou le parking.

12- Conditions particulières pour les locations : Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 6 places selon le type de locatif.

Un acompte de 25% du montant du séjour + 20 € de frais de dossier Le solde est à régler le jour de votre arrivée.

Arrivée le samedi de 17h à 20h (19h en basse saison)- Départ le samedi de 8h30 à 10h. Aucun départ la nuit n'est autorisé.

La remise des clés aura lieu uniquement en présence du titulaire du contrat de location. Un contrôle détaillé sera effectué pour vérifier la propreté des lieux et l'inventaire dans l'intérêt de chacun.

Deux cautions vous seront demandées : 300 € pour la location, la carte magnétique d'accès au camping et 150 € pour le ménage. Elles vous seront restituées le jour de votre départ après vérification de l'état d'ordre et de propreté qui s'effectuera obligatoirement en présence du titulaire du contrat de location. (Etat des lieux sur RDV à prendre à l'avance à la réception). La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Aucun départ ne sera autorisé la nuit. Aucun retour de caution par la poste n'est consenti.

La location devra être restituée dans un état strictement identique à celui de la prise des clés.

Animaux strictement interdits dans les locatifs. L'accès à la location aux personnes se présentant avec un animal sera refusé et ce sans le remboursement de l'acompte et frais de dossier.

L'installation d'une tente n'est pas autorisée sur les emplacements locatifs. Supplément pour le second véhicule garé sur l'emplacement ou le parking.

Nombre de personnes admises maximum quel que soit l'âge des personnes : mobil-home 4 places Azur : 2 adultes + 2 enfants de - 10 ans mobil-home Océane : 2 adultes + 2 enfants de - 16 ans

mobil-home Iris 4 places : 4 adultes

mobil-home Flores : 4 adultes + 1 enfant moins de 16 ans.

mobil-home Marina Grand Confort,

Chalet Rêve : 4 adultes+ 2 enfants de - de 16 ans. (Enfant ou bébé comptant pour une personne)

Si vous arrivez en surnombre, la réservation sera annulée et aucun remboursement ne sera effectué.

13- ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTION :

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le camping UR-ONEA informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

14- IMAGE : Vous autorisez le Camping UR-ONEA, ainsi que toute personne désignée par le Camping UR-ONEA à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour au sein du Camping UR-ONEA et à exploiter les dites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet Camping UR-ONEA - dont Facebook et Instagram - sur les supports de présentation et de promotion Camping UR-ONEA et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du Camping UR-ONEA et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée indéterminée.

15- En cas de litige et après avoir saisi le service clientèle du professionnel, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de ce professionnel.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

BAYONNE MEDIATION - 32 rue du Hameau - 64200 BIARRITZ - www.bayonne-mediation.com

16- Il peut arriver que certaines activités et installations proposées et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure ou le site internet soient supprimées notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les Tribunaux français.

17 - Informatique et Liberté : Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le Camping UR-ONEA comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du Camping UR-ONEA, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du Camping UR-ONEA en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse : Camping UR-ONEA - 489, rue de la chapelle - 64210 BIDART.

UR ONEA

Camping - Caravaning ★★★

LE PAYS BASQUE À VOS PIEDS !

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La Direction vous invite à prendre connaissance de son Règlement Intérieur ou Petit code du Savoir-Vivre car le bien-être de tous dépend du comportement de chacun, parce que nous voulons que notre établissement soit un lieu de délasserment, nous souhaitons votre compréhension. Elle n'engendrera qu'harmonie.

1 - ACCÈS AU CAMPING : Pour être admis à pénétrer, à s'installer sur le terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le Responsable du Bureau d'Accueil. Il se réserve le droit de ne pas autoriser l'entrée ou le séjour dans le camp de toute personne dont la tenue ou le comportement pourrait troubler l'ordre du camp ou sa sécurité. Les mineurs non accompagnés des parents ne seront pas acceptés. Pas de décharge parentale acceptée.

2 - BUREAU D'ACCUEIL : Le Bureau d'Accueil est ouvert de 8 h 30 à 12 h 45 et de 14 h 15 à 20 h en saison et de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 15 à 19 h en basse saison. Le respect de ces horaires permettra une bonne organisation de la réception et un meilleur service pour notre clientèle.

3 - REDEVANCES : Le paiement des redevances devra se faire exclusivement pendant les heures d'ouverture du bureau en fonction des conditions de location. Les séjours dans les campings étant décomptés par arrêté préfectoral, de midi à midi, nous demandons aux campeurs de bien vouloir libérer leur emplacement camping avant 12 h. Sinon il sera perçu une nuit supplémentaire. Vous êtes invités à prévenir la réception de votre départ dès la veille de celui-ci et de demander la possibilité de toute prolongation de séjour à l'avance. Les locations doivent être libérées avant 10 h.

4 - TENUE : Une tenue correcte est exigée. Les usagers du camping ont à leur disposition des aménagements et des installations dont ils doivent jouir correctement. Les usagers sont instamment priés d'éviter tous bruits qui pourraient gêner leurs voisins y compris la journée (écoutez la radio si vous le désirez mais ne l'imposez pas à votre voisin). Observez silence et courtoisie. Le silence doit être total entre 23 h et 7 h 30.

L'installation de tireuse à bière sur les emplacements ou locations n'est pas tolérée.

5 - PORT DU BRACELET PERMANENT : Le port du bracelet permanent et au poignet est obligatoire pour vous assurer l'exclusivité de nos services et activités.

6 - CIRCULATION : Une carte magnétique vous donne accès avec votre véhicule au camping de 7 h 30 à 23 h 30. Les voitures devront être laissées au parking en dehors de ces horaires. En aucun cas, et sous aucun prétexte, sauf urgence, la barrière ne sera ouverte en dehors de ces heures. Cette carte est strictement personnelle et ne permettra l'accès d'aucun autre véhicule. Les véhicules des usagers devront être garés sur l'emplacement loué et non sur l'emplacement voisin même s'il paraît inoccupé : une réservation peut arriver à tout moment. La vitesse est limitée à 10 km/h.

7 - BLOCS SANITAIRES : Les sanitaires doivent être maintenus en constant état de propreté par les usagers. Nous vous remercions de nous signaler toute malpropreté ou fait anormal. Les jeunes enfants doivent être accompagnés par leurs parents aux toilettes. Les trottoirs des sanitaires ne sont pas des pistes cyclables : merci aux parents et aux usagers de bien vouloir faire respecter ce point. Nous comptons sur votre compréhension pour éviter tout bruit autour et dans les sanitaires. Le nettoyage de la vaisselle n'est plus toléré à partir de 22 h 30. Les chants ou sifflements sont à éviter dans les douches.

8 - ESPACES VERTS - EMBLEMENTS - LOCATIONS : Nous vous demandons instamment de respecter et protéger les arbres et plantations en ne jetant aucune eau polluée à leur pied, en ne plantant aucun clou dans le tronc et en n'attachant aucun fil à linge aux arbres. Veillez à la propreté du camp en ne jetant aucun papier par terre. À aucun moment, les emplacements ne devront présenter un désordre apparent. Nous vous prions de bien vouloir remettre dans son état l'emplacement loué en enlevant papiers, poubelles, objets divers et mégots de cigarettes. Pour les locations, le matériel loué devra être respecté et rendu dans son état initial.

9 - ENFANTS - JEUX : Ils sont placés sous la garde exclusive de leurs parents qui sont pénalement responsables lorsqu'ils utilisent les jeux mis à leur disposition. L'eau étant un bien précieux et rare, l'usage de pistolets à eau ou autres jouets à eau est formellement interdit dans l'enceinte du camping.

10 - ESPACE AQUATIQUE : La partie couverte sera exclusivement dédiée à un

espace balnéo, réservé aux adultes afin d'y préserver détente et relaxation, lorsque la piscine extérieure est ouverte. Les mineurs n'ont pas accès aux ateliers balnéo. Respectez et faites respecter le maître-nageur, présent en juillet et août, qui veille à votre sécurité et à votre repos. **LE PORT DU SLIP DE BAIN EST OBLIGATOIRE** (caleçons de bain et bermudas sont interdits). Par mesure de sécurité, il est interdit de courir sur les plages et l'usage de ballons, de pneumatiques, de parasols est interdit dans l'enceinte de la piscine. De même il est interdit d'y manger, boire et fumer. Les enfants doivent rester sous la surveillance de leurs parents. La baignade est formellement interdite en dehors des heures d'ouverture et le non respect de cette clause entraînera l'expulsion immédiate de toute la famille ou du groupe d'amis.

11 - DROIT À L'IMAGE : Au cours de votre séjour, vous pourrez être photographié ou filmé et paraître sur de futurs supports publicitaires. En cas de refus de votre part, veuillez nous le notifier par lettre recommandée accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité et de celle(s) des personnes concernées.

12 - ANIMAUX : Ceux-ci doivent être tenus en laisse à l'intérieur du camping. En aucun cas, ils ne devront être attachés aux arbres ou aux plantations et surtout laissés seuls en l'absence de leurs maîtres. Le carnet de vaccination est exigé à l'arrivée. Les animaux de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas acceptés. Nous demandons instamment aux propriétaires d'animaux de bien vouloir les conduire à l'extérieur du camp (et du parking ou autre espace libre du camping !) pour leurs besoins d'hygiène et respect de vos voisins. Ils ne sont pas autorisés dans l'enceinte de la piscine et des sanitaires : une douche chien leur est réservée aux sanitaires B et C. Ils ne sont pas autorisés dans les locations de mobil-homes ou de chalets.

13 - VISITEURS : Ils sont autorisés dans le cadre strict du Règlement Intérieur. Leur présence est autorisée de 8 h 30 à 22 h 30. Ils doivent impérativement se présenter à la réception, déclarer l'identité du client ou du membre du personnel auquel ils rendent visite. Ils devront s'acquiescer des conditions qui leur sont demandées. Le client ou membre du personnel qui reçoit un invité devra s'assurer que ce dernier s'est bien présenté au Bureau d'Accueil. Les visites se font toujours à pied après avoir stationné le véhicule sur le parking. La Direction se réserve le droit de ne pas autoriser l'entrée d'un visiteur.

14 - SÉCURITÉ : Tout feu de bois est interdit. Les barbecues bois, charbon, électrique (maximum 1500 W) sont tolérés par la Direction sous la responsabilité de leurs usagers. En cas d'incendie, d'un sinistre quelconque, il faut alerter immédiatement la réception. Il est recommandé de prendre les mesures usuelles pour éviter tout vol. Des locations de coffres sont à la disposition des campeurs pour y déposer argent ou objet de valeur. La Direction n'est tenue responsable que des objets ou valeurs qui lui sont confiés. La Direction décline toute responsabilité en cas de vols, pertes et dégradation par autrui des biens non confiés à la réception.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de brancher des voitures électriques ou hybrides sur les emplacements ou locations.

15 - LITIGE : En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : BAYONNE MEDIATION – 32 rue du Hameau – 64200 BIARRITZ – www.bayonne-mediation.com

Nous exprimons l'espoir que dans l'intérêt de tous, chacun respectera ces exigences minimales de la vie associative pour des vacances harmonieuses. Nous vous souhaitons à tous un très agréable séjour !

CAMPING UR-ONEA ***

Rue de la chapelle - 64210 Bidart

Tél. 05 59 26 53 61

contact@uronea.com - www.uronea.com

